



RESSOURCES

On peut commander les documents du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en composant l'un des numéros suivants:

Tel : (613) 944-4000 ou 1-800-267-8376

Télécopieur : (613) 996-9709

Pour obtenir les documents venant d'autres sources, veuillez signaler les numéros indiqués ci-dessous.

Sauf indication contraire, tous les documents sont disponibles en français et en anglais. Les publications du MAECI sur l'action contre les mines sont également accessibles à partir du site web du ministère : www.mines.gc.ca.

Documents imprimés

Après la terreur, l'espoir: Rapport de 1998-99 sur le Fonds canadien contre les mines : MAECI

Numéros antérieurs de Passage

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres. MAECI

Texte de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Disponible dans les six langues de l'ONU. MAECI

L'interdiction des mines antipersonnel : explication du Traité d'Ottawa. Disponible en français, en anglais et en espagnol.

Comité international de la Croix-Rouge

Tél. : (613) 740-1802

Télécopieur : (613) 740-1911

Documents électroniques

Vidéo

Nouveau! À pas mesurés Vidéo de 16 minutes, disponible en français et en anglais. MAECI

L'interdiction, une réalité prochaine Vidéo de 8 minutes, disponible en français, en anglais, en arabe et en portugais. MAECI

Un pas à la fois Documentaire de 24 minutes, disponible en français, en anglais, en russe et en espagnol. MAECI



CD-ROM

Interdisons les mines terrestres! Le Processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres : MAECI

Sites web

Passage, MAECI : www.mines.gc.ca

Nouveau! Une nouvelle version améliorée du site cet automne à la même adresse

Nouveau! Un site du Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines cet automne à : www.dangermines.ca

Action Mines Canada : www.minesactioncanada.com

Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres : www.icbl.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org

PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Automne/Hiver 2000, numéro 12

Passage est publié deux fois par année par l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines sont invités à soumettre des textes. Les articles devraient avoir au plus 400 mots; la rédaction se réserve le droit de condenser et d'adapter les articles au besoin. Les photos doivent être accompagnées de légendes et être d'assez bonne qualité pour pouvoir être imprimées.

SVP expédier les textes et les photos, ainsi que vos paramètres, à l'adresse suivante :

Sensibilisation et communications
Équipe d'action contre les mines (ILX)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex Ottawa (Ontario),
Canada K1A 0G2
Télécopieur : (613) 944-2501

Couverture : illustration de Candace Lourdes



MAECI

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, reçoit un cadeau d'anciens enfants-soldats qui se trouvent présentement au centre intérimaire de soins aux enfants de St. Michael's Lodge, près de Freetown, en Sierra Leone.

dans le domaine de la lutte contre les mines.

Action mines Canada, une coalition d'ONG, continue de mobiliser les Canadiens autour de cette question à l'échelle locale, tandis que des individus comme Kyle Ruttan et Scott Cressman, deux étudiants de Waterloo, auteurs d'un projet scolaire innovateur, contribuent à promouvoir notre objectif commun, qui est de mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel.

On peut être fier de ces efforts et des progrès réalisés depuis un an, mais il ne faut pas perdre de vue l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Dans certains des pays les plus pauvres de la planète, des terres qui revêtent une importance cruciale pour le développement socio-économique restent infestées de mines. Chaque jour, ces armes créent de nouvelles victimes, hommes, femmes et enfants. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, certains États se sont servis de ces engins qui frappent sans discernement. Enfin, plus de la moitié des pays du globe ont ratifié la Convention d'Ottawa, mais il en reste beaucoup qui ne l'ont pas encore fait.

Nous devons donc garder sans cesse à l'esprit l'importance que revêt cette tâche. À la veille de la deuxième réunion des États parties, qui se tiendra du 11 au 15 septembre 2000 à Genève, et au-delà de ces assises, redoublons d'efforts afin d'obtenir que tous les pays de la terre ratifient la Convention et l'appliquent dans son intégralité.

Les efforts déployés par tous les militants de l'action antimines et les progrès réalisés dans la mise en application de la Convention d'Ottawa ont suscité de grands espoirs au cours des dernières années. Ne nous arrêtons pas avant d'avoir pleinement atteint notre objectif. ●

LLOYD AXWORTHY

Ministre des Affaires étrangères du Canada

Redoublons d'efforts pour universaliser la Convention

Je tiens à féliciter et à remercier à tous les États, toutes les organisations non gouvernementales (ONG) et internationales, et tous les groupes et individus qui, depuis un an, se sont dépensés sans compter pour assurer la mise en application de la Convention d'Ottawa.

Ce n'est que grâce aux efforts conjugués d'un grand nombre de gens – représentants d'États, militants de l'action communautaire, travailleurs de première ligne de l'action antimines, professeurs, étudiants et autres – que l'objectif d'un monde exempt de la menace des mines antipersonnel pourra être atteint.

Cette année, les Comités permanents d'experts ont réalisé un travail essentiel de coordination internationale. Ils ont permis aux représentants des États, des ONG et des organisations internationales d'harmoniser et de promouvoir les démarches en faveur de l'action antimines et de mesurer les progrès accomplis dans la poursuite de nos objectifs. Les travaux des comités ont servi de point de référence pour le débat sur l'action antimines, et la

tâche accomplie depuis leur première réunion en septembre 1999 est considérable.

Comme le souligne la couverture de ce numéro du magazine, l'an 2000 a marqué un autre jalon important dans la campagne en vue d'interdire les mines. Le 21 juillet, la République islamique de Mauritanie est devenue le centième pays à ratifier la Convention d'Ottawa, à peine 32 mois après que celle-ci ait été adoptée. Jamais un traité international n'a-t-il été ratifié par un aussi grand nombre en aussi peu de temps, et cet exploit illustre bien le soutien grandissant dont fait l'objet la Convention au fur et à mesure que nous nous rapprochons de l'objectif de sa ratification et de sa mise en application universelles.

Il y a bien d'autres progrès à signaler. Au Canada, le gouvernement et les ONG donnent une forme concrète à la Convention en contribuant au déminage et à la destruction des stocks de mines, en faisant mieux connaître le danger qu'elles représentent, en venant au secours des victimes et en mettant au point des technologies plus efficaces